

MORTHOMIERS

Centre Communal d'Action Sociale

Délibération du 12 septembre 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale de Morthomiers, dûment convoqué le quatre septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire le douze septembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Fabrice ARCHAMBAULT, Président du CCAS.

Etaient présents : Estelle BAIN, Alexandre BEDON, Isabelle BERLIN, Didier DUFOUR, Maryse ESBELIN, Isabelle FERRIER, Christiane LANCTIN, Jacques SAURET, Jean-Charles TAMAYO, Julie TORRES.

Excusés : Jean-Louis BORDELOUP (pouvoir à Isabelle BERLIN), Geneviève DUCHATELET (pouvoir à Jacques SAURET).

Jacques SAURET est élu secrétaire de séance

1- Colis et repas de Noël pour les aînés

Chaque année, le CCAS offre aux aînés de 65 ans et plus la possibilité de choisir entre un repas ou bien un colis.

M. le Président propose à ses membres d'offrir un colis ou un repas animé d'une valeur d'environ 35€ à 40€ maximum par personne.

Une animation musicale sera également prévue pour animer ce repas.

Après en avoir délibéré, le CCAS décide :

-d'offrir un colis de Noël ou un repas animé aux aînés de 65 ans et plus d'une valeur d'environ 35€ à 40€ maximum par personne.

-d'allouer un budget de 500€ maximum pour l'animation du repas.

POUR : 13

Le Président,

Fabrice ARCHAMBAULT

Le secrétaire de séance,

Jacques SAURET



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jacques Sauret', is written over the printed name of the secretary.